

Juin/Juillet 2010

#### L'Editorial

1. Vie de la Commune
2. Travaux et aménagements
3. Finances
4. Vie des associations

Retrouvez les délibérations du Conseil Municipal sur le site de Michery:

[www.michery.fr](http://www.michery.fr)

Les horaires d'ouverture au public de la Mairie seront les suivants à compter du 19 Juillet 2010 :

**LUNDI 14h30 à 18h30**

**JEUDI 9H00 à 12h**

**SAMEDI 9h à 12h**

**Fermeture totale au cours de la semaine allant du 9 au 15 Août.**

**Un appel d'offres pour la fourniture de repas scolaires va être lancé, celui passé avec la sté CEREDIAL (Petits gastronomes) se terminant le 31 Août 2010.**

**Une décision modificative de 1.500 € est adoptée pour permettre le paiement à la coopérative scolaire de la part communale dans le voyage d'enfants de CM2, qui ont séjourné en montagne dans le courant du mois d'AVRIL 2010.**

Commune de MICHERY

1, place de la Mairie

Tel: 03.86.96.35.05

Fax: 03.86.96. 48.20

mairie-michery2@wanadoo.fr



## Lettre d'information

### L'éditorial

**La lettre semestrielle du Maire, jointe à la présente, commente les points principaux de la vie de notre commune et de son environnement.**

**Je ne ferai ici que revenir sur le problème de l'alimentation en eau potable. Vous avez reçu ces derniers jours un arrêté municipal, qui vient en application d'un arrêté préfectoral alertant sur le niveau inquiétant des nappes phréatiques du département de l'Yonne, et plus particulièrement de notre zone nord. Sera installée cette semaine la seconde pompe de captage que nous avons prévue, afin d'éviter une éventuelle panne nous privant d'eau au robinet en cas de niveau trop bas de notre puits. Mais j'insiste sur la nécessité absolue du respect des restrictions d'utilisation de notre eau, qui aidera à parer au pire ; j'en remercie chacun au nom de tous**

**Le Maire, Francis GARNIER**

### 1—La vie de la Commune

- ◇ Mr. Dominique BOURREAU, Conseiller Général du Canton de PONT SUR YONNE, dispose d'une enveloppe de 475.682€ pour la période 2009/2011 qu'il va distribuer aux 16 villages de sa circonscription. MICHERY ayant déjà bénéficié, dans ce cadre, d'une aide spéciale de 30.000€ destinée au financement de la cantine-garderie, le solde sera réparti sur des projets présentés par les autres villages, après déduction d'une somme de 71.291€ qui sera affectée à la mise en place d'une « redevance incitative », au titre du ramassage des ordures ménagères assuré par la Communauté de Communes Yonne Nord. Il faut noter que le Canton de SERGINES, dont tous les villages ont intégré la CCYN, participera également à ce financement pour un montant d'environ 35.000 €. Cette répartition doit être unanimement approuvée par les Conseils Municipaux des villages constituant le Canton. (16 en l'occurrence).
- ◇ Les horaires d'ouverture de la Mairie seront réduits durant la période allant du 14 Juillet au 15 Août, afin de tenir compte des absences pour congés annuels de notre personnel administratif.
- ◇ Afin de pouvoir décorer une plus large partie de notre village dès cette année avec du matériel « basse consommation », tout en bénéficiant de fortes remises de prix, une convention sera passée avec la société DECOLUM, fournisseur en décorations de Noël ; il s'agira d'une location vente sur 3ans, avec un loyer annuel de 3.760,72€.
- ◇ Dans le même temps le Syndicat Intercommunal d'Electrification SENS NORD subventionnera la pose de prises de courant sur les poteaux électriques à hauteur de 50% du coût envisagé. Ainsi sur une dépense globale de 3000 € HT, il restera à charge de la commune 1.500 €, plus la TVA au taux de 19,6%, laquelle est récupérable au titre du FCTVA.
- ◇ Le Conseil Municipal a approuvé l'augmentation de 24,5 heures par semaine à 30 heures, d'un agent technique (Mme LAFLEUR) qui intervient à la cantine et à la garderie et réalise des travaux de ménage dans ces locaux.
- ◇ La réparation des dommages causés aux installations communales sera facturée aux auteurs de ceux-ci sur la base des coûts supportés par la Commune.



### Rappel des horaires autorisés pour la tonte des pelouses :

**Du Lundi au vendredi de 9 h à 12h puis de 14h30 à 19h30—Le Samedi de 9 à 12h puis de 15 à 19h**

**Le Dimanche de 10 à 12h puis de 16 à 18h**

### Etat Civil

#### Naissances

**Le 13 Mai WUNSCH Eliot**

**Le 22 Mai MUSSARD Roman**

**Le 8 Juin LOUREIRO Esteban**

**Le 13 Juin DEBREU Camille**

#### Mariages

**Mr. Yves LOURY et Mme Anne-Marie Le NER le 9 Juin 2010**

**Mr Gojko MOMIC et Mme Christine DA SILVA le 22 Mai 2010**

#### Baptême Civil

**Lauren, Iljana MOMIC**

**Le 22 MAI 2010**

Les nouveaux statuts de la CCYN ont été approuvés par le Conseil Municipal de MICHERY. Ils permettront de mieux définir l'intérêt communautaire.

**Le Tour Cycliste de la Communauté de l'Yonne Nord est arrivé à MICHERY le 30 MAI . Une subvention de 200€ est attribuée à l'association organisatrice LA PERSEVERANTE de PONT SUR YONNE, afin de lui permettre de doter cette épreuve de différentes primes.**

## 2 - Travaux et aménagements.

- ◇ La commission d'appels d'offres a analysé, le lundi 1er JUIN 2010, le rapport du consultant choisi par le Conseil Municipal lors de sa séance du 12 Mars 2010 pour l'aider à désigner un MAITRE D'ŒUVRE des travaux d'assainissement à réaliser sur la Commune de MICHERY. Après étude de ce rapport la Commission d'appel d'offres a proposé au Conseil Municipal de retenir l'entreprise SAFEGE associée au cabinet d'architecte LIGNE DAU. La consultation, réalisée selon les normes du Code des Marchés publics, s'est traduite par 9 offres, dont la proposition financière s'échelonnait de 97.529€ HT à 264.058€ HT. L'entreprise SAFEGE offrait pour sa part d'intervenir au prix de 199.438€ HT pour un ensemble de prestations jugé très satisfaisant.
- ◇ Les travaux de réfection du rez-de-chaussée de la Mairie doivent se terminer vers la mi-Juillet.
- ◇ Un autre appel d'offres est en cours de réalisation pour la réfection de certaines voies du village et de son hameau de CHALOPIN. Une décision définitive doit être prise le lundi 5 Juillet 2010.

## 3 - Finances

- ◇ Le financement des travaux de réfection du rez-de-chaussée de la Mairie entre dans le programme de la DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT de la Préfecture. Un accord écrit nous a été confirmé. En outre, le Député de notre circonscription participera au financement de cette opération à hauteur de 10.000€. L'aide financière du Conseil Général sera vraisemblablement reportée à 2011. Nous attendons des précisions à cet égard.
- ◇ Les études que doit réaliser la Sté SAFEGE seront financées à hauteur de 50% par l'agence de l'eau SEINE/NORMANDIE. Nous avons par ailleurs sollicité un financement sur l'enveloppe parlementaire du Sénateur, lequel nous a aidé sur des opérations précédentes.
- ◇ Le Conseil Général nous a retenu dans son enveloppe spéciale, destinée aux villages de moins de 2.000 habitants, pour un investissement n'excédant pas 10.000€. Nous avons sollicité à ce titre une subvention ( 50% ) sur l'achat d'une nouvelle pompe destinée à sécuriser le fonctionnement de notre champ de captage.

## 4 - La vie des associations

Les mois de Juin et Juillet sont riches en manifestations diverses :

- L'Association de Danse a donné son spectacle annuel les 19 et 20 JUIN, sur le thème « LES COULEURS DANSENT ». Il convient de féliciter toutes les danseuses et les personnes qui ont aidé au montage et à la réalisation de ce spectacle de grande qualité.

- Le Samedi 26 Juin l'école a présenté un spectacle fort réussi mettant en scène l'ensemble des élèves de maternelle et des classes primaires. Un déjeuner sur la place du village a permis aux parents et enfants d'attendre l'ouverture des stands de jeux, tenus par des représentants de L'Association « les MOMES de MICHERY ». La soirée s'est terminée par un méchoui organisé par le Comité des fêtes, après un concert de musique donné par les membres de l' Association musicale de MICHERY. Enfin, le traditionnel « Feu de la St Jean », surveillé par nos pompiers, a été allumé dès la nuit tombée, alors qu'une animation musicale faisait danser sur la place.

- Nous aurons ensuite : Le 2 Juillet « Le Bal de fin d'année des MOMES DE MICHERY », le 13 Juillet, la traditionnelle « Retraite aux flambeaux » qui nous permettra de profiter du feu d'artifice tiré sur le terrain d'aviation de GISY LES NOBLES, Le 14 Juillet « La FETE NATIONALE », le 18 Juillet le vide greniers organisé par « LES SAPEURS POMPIERS et L'association LES MOMES DE MICHERY », les 7 et 8 Août la Fête organisée par le COMITE SAINT LAURENT.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet de la Commune, ainsi que sur les tableaux d'affichage, ou auprès des associations concernées.